

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

EHPAD Maison Sainte-Anne - Jard-sur-Mer

du vendredi 22 avril 2022

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se sont réunis le vendredi 22 avril 2022 à 15 heures à la Maison Sainte-Anne :

Présents : Mme Charié Jeannine, Mme Larnaud Marie, Mme Ackerman Monique (représentants des résidents), Mme Nicole Ravon, représentante des familles, Mme Blanchard (présidente de l'association Maison Sainte-Anne), Mme Guédon Stéphanie (représentante des salariés), Mme Chauvel Roselyne (directrice).

Invité : M. Berthomé Maurice.

1- Accueil de M. Berthomé :

M. Berthomé a accepté de participer à cette réunion du Conseil de la Vie Sociale. Il en est remercié. Un tour de table de présentation de chaque participant est réalisé.

2 – Arrivée rapide de la nouvelle directrice Mme Nathalie Duburg:

Mme Chauvel partant à la retraite prochainement, Madame Nathalie Duburg, nouvelle directrice de l'établissement, démarrera sa fonction en doublure avec Mme Chauvel à partir du lundi 9 mai. Mme Chauvel ne doute pas du bon accueil qui lui sera fait. Elle proposera de partager un goûter avec les résidents (sans doute le mardi 17 mai après-midi). Elle précise la chance qu'elle a eu de travailler durant seize années avec l'équipe de Sainte Anne et de la confiance accordée par le Conseil d'administration.

3– Animations :

En l'absence d'Adeline Roy en congés annuels, Mme Chauvel fait part des activités prévues dans les semaines à venir : nombreux pique-niques et reprise des goûters à l'extérieur l'après-midi. Des dates sont d'ores et déjà fixées :

- 2 mai : la famille de voyageur nous raconte son séjour en Guadeloupe,
- 5 mai : reprise de la pétanque pour tous,
- 2 juin : visite du jardin de la cour d'Aron avec pique-nique inter-établissements,
- Courant juin : sortie au Puy du Fou,
- 17 juin : visite de la ferme pédagogique à Landevieille,
- 21 juin : spectacle musical pour la fête de la musique,
- 8 juillet : sortie au zoo de Mervent,
- 13 juillet : spectacle ukrainiens à Talmont St-Hilaire,

- 20 juillet : soirée moules/frites,
- 12 août : spectacle musical avec méli-mélodie.

Et de nombreuses autres choses en préparation, avec les beaux jours qui arrivent...

4 – Prix de journée 2022 :

Le prix de journée est passé de 61,74 € à 63,01 € pour 2022. Contracté sur 10 mois, (à compter du 1^{er} mars) cela l'ajuste à 63,28 €. Cette augmentation prend en compte une évolution prévue dans le Plan Pluriannuel d'Investissements du projet d'extension dès 2020. Les administrateurs l'ont validé en 2022 afin d'éviter, à l'avenir, des paliers d'augmentation trop élevé en préférant agir avec modération.

Durant l'échange, il est fait cas de l'augmentation importante du coût de la vie avec une inflation supérieure à 4 % sur un an. Pour seul exemple, Mme Chauvel fait cas du prix de l'électricité qui a doublé en un an pour Sainte Anne. Le contexte de crise multifactorielle amène à une gestion incertaine.

5– Nouveau prestataire restauration :

A compter du 1er mai 2022, la société de restauration Restalliance va remplacer la société Restoria. L'établissement n'avait pas choisi la société Restoria qui avait repris GRSA à la suite du départ à la retraite de son responsable et créateur. Après maints recadrages sur la qualité, les quantités, la présentation, il a été décidé, avec le soutien du Conseil d'administration en janvier dernier, de changer de prestataire. Le prestataire choisi a l'avantage de bien connaître les besoins des personnes âgées. Les renseignements pris auprès de trois autres ehpad qui font travailler cette entreprise sont rassurants. L'équipe de cuisine en place va être reprise et formée par Restalliance. Il est précisé qu'il va y avoir une période de croisement des stocks alimentaires des deux entreprises et qu'une période de transition va être nécessaire pour que les équipes, notamment de cuisine, s'adaptent. Nous espérons beaucoup de ce changement.

6 – Projet d'extension :

Mme Blanchard indique qu'à la suite de l'audience du 15 novembre 2021, le juge avait délibéré le 17 janvier 2022 en nommant un géomètre expert chargé de conclure au bornage déjà réalisé. L'expert mandaté s'est déplacé sur site le 21 mars. Toutes les parties étaient représentées (propriétaire voisine, congrégation, association) ainsi que leur avocat respectif. La rédaction du rapport de l'expert est attendu avec des pièces

complémentaires de la propriétaire voisine. Le juge se prononcera ensuite. Une conclusion est espérée pour l'automne. Une inquiétude des entreprises se présente avec l'évolution du coût des matériaux associés à la situation de crise. Pendant ce temps-là, vingt personnes en situation d'urgence qui pourraient être accueillies à Sainte Anne attendent à domicile.

Par ailleurs, le permis de construire datant d'août 2018, une prorogation de ce dernier devra être sollicitée.

7 – Actualités Fédération Alliance Mormaison :

Mme Blanchard informe que le renouvellement du projet associatif est en cours de finalisation. Deux nouvelles commissions sont créées. L'une pour définir ce qui relève du cadre du fédéral et ce qui relève du cadre local. Une réunion a eu lieu le 6 avril 2022 à ce sujet. Il faudra prévoir la rédaction de nouveaux statuts. Cela nécessitera la révision des statuts de chaque association à l'échelon local et la révision du projet associatif et du projet d'établissement. Avec le départ des sœurs de la congrégation de chaque Conseil d'administration en juin 2022, le souci des sœurs est de perpétuer l'humanisme d'évangile ; pour cela une commission d'accompagnement spirituelle est créée qui aura pour objectif de le garantir.

Questions diverses :

Recherche de nouveaux administrateurs au sein de l'association :

Marie-Christine Nouhaud, ancienne infirmière coordinatrice, a été cooptée par les administrateurs de l'association Maison Sainte-Anne ; elle sera confirmée lors de la prochaine Assemblée générale.

Monsieur Saffrey : ancien résident membre du Conseil de la vie sociale est bien installé dans les Alpes du sud auprès de sa famille ; il a donné de ses nouvelles et est ravi de son nouveau cadre de vie.

Mesures Covid : Mme Chauvel questionne sur les mesures Covid appliquées au sein de l'établissement : chacun en comprend le bien-fondé et espère un allègement avec les beaux jours.

La prochaine réunion aura lieu en août 2022.

La présidente :